

LE MAGDALENOIS

LE JOURNAL D'INFORMATION DE
LA MADELEINE BOUVET



EDITION Décembre 2022

SOMMAIRE



LE MOT DU MAIRE	page 3
VISITE DU SOUS-PRÉFET	page 4
LES TRAVAUX	page 5
LES ACTUALITÉS	pages 6 à 7
LES ANCIENS COMBATTANTS	pages 8
LES ANIMATIONS	pages 9 à 11
CULTURE ET LOISIRS	pages 12 à 13
ANNIVERSAIRE ET REPAS DES AÎNÉS	page 14
LES INFORMATIONS GÉNÉRALES	pages 15 à 18
ILS NOUS ONT QUITTÉS	page 19
LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS	pages 20 à 21
LES NUMÉROS UTILES	page 22
LES INFOS COVID ET LES ALERTES	page 23
PROCEDURES ANIMAUX ET AGENDA	page 24

Chères Magdalénoises, Chers Magdalénois, Chers amis,



L'année 2022 se termine, les illuminations de notre centre bourg ont pris place, voici le moment pour célébrer ces joyeuses fêtes de Noël en famille, entre amis et le passage à l'année 2023.

Certaines communes ont fait le choix de ne pas illuminer pour des raisons économiques, vu le coût de l'énergie. Nous, nous avons choisi de réduire notre éclairage public au quotidien mais de maintenir les illuminations quelques semaines pour conserver un esprit de fête. Nous avons également choisi de maintenir le taux des taxes pour la partie communale (taxe d'habitation, foncier, foncier non bâti) ce qui ne signifie pas qu'il n'y aura pas d'augmentation car le ministère des Finances nous annonce une augmentation de 5 à 6 % de la base.

Le premier repas des aînés de notre mandat s'est déroulé dans une ambiance agréable et chaleureuse. Je félicite Séverine et Christophe, nos restaurateurs pour le bon repas qu'ils nous ont préparé. Je remercie également, nos jeunes pour le service et Virginie Berthou pour son accompagnement musical qui a été offert par le comité des fêtes de la Madeleine-Bouvet.

En parcourant ce journal, vous découvrirez les travaux réalisés, nos projets, ainsi qu'un retour sur les manifestations de l'année.

Nous avons le grand projet de réhabiliter l'ancien commerce du bourg. Pour mener à bien ce projet, que nous ne pouvons pas réaliser seul, j'ai souhaité faire découvrir notre joli petit village aux élus locaux, départementaux, régionaux et à M. Miniconi, notre sous-préfet. En effet, il a accepté de venir à notre rencontre, et pendant une matinée d'échange, nous lui avons présenté notre commune, nos idées et plus particulièrement les premières esquisses de réhabilitation de notre ancien commerce en maison multiservices.

Ce chantier s'inscrit dans un projet global d'aménagement du bourg et peut obtenir un soutien financier dans le cadre du développement du milieu rural.

Je profite également de l'occasion, pour remercier notre personnel communal Nelly et Christophe pour le travail accompli tout au long de l'année.

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le dimanche 15 janvier 2023 à 15h30 à la salle communale pour les vœux du Maire accompagnés de notre traditionnelle galette.

A toutes et à tous, au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous adresse, tous mes vœux les meilleurs et je vous souhaite à chacune et chacun une belle année 2023 ponctuée de nombreux moments de bonheur dans notre joli village.

Olivier BOULAY

Monsieur le Sous-préfet de Mortagne Au Perche

Le mercredi 16 novembre, Olivier Boulay accueillait Monsieur le **Sous-préfet de Mortagne au Perche, Julien Miniconi**, venu avec Madame la secrétaire générale de la sous-préfecture.

Monsieur le Maire était accompagné de ses **deux adjoints**, Alain Charles et Marina Kolla, et de Nelly Poirier, **notre secrétaire de mairie**.

Une visite guidée des **Minoteries Guiard** fut le point de départ de la matinée. Christophe Guiard a fait découvrir toute la chaîne de fabrication des farines tant appréciées.



La **Bibliothèque** fut la deuxième visite afin d'évoquer les travaux dont le démarrage était imminent.

Puis, la visite s'est poursuivie à la mairie afin de faire découvrir à Monsieur le Sous-préfet l'ambitieux projet de **renovation du commerce** qui s'inscrit dans un projet global d'**aménagement de notre bourg**.

Sa situation géographique fait de notre commune une **porte d'entrée stratégique du Perche**, notamment au regard des axes routiers qui la traversent. Des échanges avec la Communauté de Communes Cœur du Perche, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne (CAF), le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les Grands Elus sont également en cours pour ce projet.



Enfin, après une petite marche sur les berges de l'**étang communal**, il était l'heure de déjeuner dans notre restaurant local, **La Casa Di Pinocchio**. Un moment agréable, des **échanges** prometteurs, une ambiance très conviviale.

L'initiative est particulièrement positive car elle permet une bonne **synergie** avec le représentant de l'Etat.

Les travaux réalisés :

Bâtiment de la bibliothèque

Les travaux intérieurs sont terminés, la partie couverture sera réalisée en début d'année. Le coût total des travaux de réhabilitation d'élève à 71 987 € HT :

Couverture (SAS Legave) : 31271 € HT

Chauffage (SARL Tireau Pitel) : 21251 € HT

Electricité (SAS Lamelet G.M) : 3979 € HT

Menuiserie et faux plafond (MGP) : 12300 € HT

Peinture (Leduc) : 3186 € HT

Notre demande de dotation par un dossier DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) a permis d'obtenir une subvention d'état à hauteur de 35% soit 21779 € HT. Un second dossier auprès de la MDO (Médiathèque Départementale de l'Orne) a permis d'obtenir une subvention départementale de 15% soit un montant de 14134 € HT. Les travaux à la charge de la commune s'élèvent par conséquent à 36073 € HT.



Bâtiment du commerce local

La réfection de la toiture du bâtiment de notre commerce a été réalisée par l'entreprise Patrick Rivet pour un montant de 7948 € HT.



Les projets en cours :

Station d'épuration

Le projet avance avec un déroulement en 3 phases :

- **Phase 1** : Le choix du bureau d'étude a été validé avec pour mission l'Etude préliminaire (diagnostic géotechnique, étude topographique et nature des sols) qui sera terminée début janvier
- **Phase 2** : La réalisation d'un avant-projet qui sera présenté à l'agence et à la police de l'eau pour validation
- **Phase 3** : La consultation des entreprises.

Nous pouvons donc espérer un début de travaux pour le second semestre 2023.

Les projets à venir :

Réhabilitation de l'ancien commerce

Une offre d'achat a été faite aux vendeurs par la commune après négociations puis validation lors du conseil municipal du 2 décembre 2022 pour un montant de 50000 €.

Une étude de faisabilité a débuté afin de transformer le bâtiment en un lieu de multi activités.

Des concertations sont également en cours pour y implanter une boutique de produits locaux, ainsi qu'une Maison pour accueillir des Assistantes Maternelles (MAM).



Cours collectifs « prévention santé par la posture »

C'est **nouveau à partir du 19 décembre 2022**, c'est à la **salle polyvalente** de la Madeleine Bouvet et c'est réalisé par **Léa Debray** ! Les thèmes des cours sont aléatoires sur ce qu'il est possible de faire par soi-même, pour soi-même. Le contenu des cours est réparti en **exercices d'étirement postural, de stretching ou de renforcement**. Le but est de prévenir avant de guérir ! On ajoute à cela des **exercices respiratoires**, et un **travail sur la conscience de son propre corps** pour pouvoir mieux l'utiliser au quotidien.



Les **thématiques des cours sont ouvertes aux suggestions** des participants avec, par exemple, les douleurs d'épaules, du bas du dos ...

Prix d'une séance : **10 €** avec le cours d'essai offert.

Cours **les lundis** à 14h, 15h15 ou 16h30 et pour une durée d'une heure chacun.

Communication des jours de cours et de la liste des personnes présentes on non par **mail** ou pas **sms** ou sur l'application **WhatsApp**.

Vous pouvez contacter Léa par téléphone au 07.55.66.29.17 ou par mail leadebray@live.fr

Conseillère numérique

Quatre **permanences** ont déjà été animées par **Nathalie Huard**, conseillère numérique, en novembre et en décembre à la mairie de notre commune. Alors que les démarches en ligne et la dématérialisation se sont généralisées, ce **nouveau dispositif** permet d'apporter de l'aide aux personnes en difficultés avec le numérique ou d'approfondir ses compétences et ceci **gratuitement**.



Si vous êtes en difficulté ou si vous avez besoin d'être rassuré, Nathalie vous accompagnera pour **faciliter vos démarches en ligne et votre prise en main** : utiliser du matériel informatique, des logiciels pour rédiger un courrier ou un CV, les fonctionnalités du smartphone.

Prochaines permanences 2023 : mardi 10 janvier de 9h à 12h, mardi 24 janvier de 13h30 à 17h30, jeudi 7 février de 9h à 12h et jeudi 7 mars de 8h30 à 12h.

Des **ateliers** comme « gérer sa boîte mail » ou « installer une application » pourront aussi être proposés.

Vous pouvez contacter Nathalie par téléphone au 07.62.27.59.82

Eau et Assainissement collectif

Tarif eau au 1^{er} janvier 2023

Prix au m3 (1000 litres) : 1,15 € HT partie syndicat

Prix abonnement annuel : 65 € HT

Prix ouverture/fermeture compteur : 40 € HT

Prix pour une consommation moyenne de 120 m3 (abonnement, taxes et redevance inclus) : 2,25 € TTC

Tarif assainissement collectif au 1^{er} janvier 2023

Prix au m3 : 1,40 € HT

Prix abonnement annuel : 95 € HT

Eclairage public



L'éclairage public est un service fourni par la commune aux habitants et aux visiteurs. Il doit être adapté au juste besoin des usagers de l'espace public pour faciliter les déplacements et les activités. La **maitrise** de l'éclairage public est une source importante de **réduction des consommations électriques** et permet aussi de **préserver l'environnement et la biodiversité**.

Afin de réaliser des économies d'énergie, **les horaires d'éclairage du bourg vont prochainement être modifiés** : en semaine, du dimanche au vendredi, extinction de l'éclairage à partir de **22h jusqu'à 6h30** et le samedi soir extinction à partir de **2h jusqu'à 6h30**.

PanneauPocket



Bonne nouvelle, **notre commune s'équipe actuellement de l'application PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer ! C'est une **application simple** qui permet aux Mairies **d'informer et d'alerter** leurs citoyens en temps réel sur leur smartphone. Les événements, l'actualité et les alertes de la commune seront dorénavant dans votre poche, où que vous soyez.

Il vous suffit de **télécharger gratuitement** l'application sur votre téléphone ou votre tablette en recherchant PanneauPocket sur Play Store, App Store ou AppGallery. Il ne vous reste qu'à ouvrir PanneauPocket, **sélectionner notre commune** et à **la désigner en favori** en cliquant sur le  près de son nom. Vous recevrez désormais les notifications de notre actualité en temps réel.

Déploiement de la fibre



L'**élagage** des arbres **sur les voies communales** nécessaire pour l'installation de la fibre a bien été réalisé. Le déploiement de la fibre se poursuit donc dans notre département et les zones sont couvertes progressivement.

Afin de **vérifier l'éligibilité de votre logement**, Orne Département Très Haut Débit met à votre disposition sur www.ornedepartementthd.fr une carte interactive du déploiement permettant à chacun de rester informé de l'arrivée de la fibre. Si votre adresse est éligible, **quatre opérateurs** commerciaux sont **disponibles** :



Vous pourrez ensuite souscrire un abonnement fibre auprès de l'un de ces Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) et demander les conditions de raccordement au réseau fibre.

Cérémonie de commémoration du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre 2022, **les anciens combattants et les élus se sont retrouvés pour commémorer** le jour anniversaire de **l'armistice de 1918** qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. **Ils ont rendu hommage** à ceux qui sont morts pour la France.



A cette occasion, **le message d'Hommage à tous les « Morts pour la France »** de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'Etat chargée de la Mémoire et des Anciens combattants a été lu par Marina Kolla.

« La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. »



Le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) a été lu par Antoine Meunier lors de cette commémoration :

« Rendons hommage aux combattants de tous grades, français et alliés, qui ont fait preuve, dans tous les secteurs du Front, d'un courage exemplaire méritant la reconnaissance de la Nation. »

Le Pas Saint l'Homer a accueilli la suite de cette cérémonie de commémoration du 11 novembre pour la Victoire et pour la Paix avec un dépôt de fleurs au Monument aux Morts et **un vin d'honneur offert par les Anciens Combattants** dans la salle des fêtes de la commune.

Une **assemblée générale extraordinaire** de l'Association des Anciens Combattants s'est déroulée le même jour. La **dissolution de l'Association** a été votée.

La survie des Associations des Anciens Combattants passant par le regroupement de plusieurs Associations sur un même secteur géographique, un **rapprochement** avec l'Association sise à Bretoncelles sous le nom « Association de la Vallée de la Corbionne » est acté, avec l'objectif de conserver les cérémonies liées à la mémoire dans les deux communes.

CONTACT



M. Pierre PIZZAGALLI
06.95.29.41.88



Soirée brochettes

Après deux années d'absence, la **soirée brochettes organisée par le Comité des fêtes** s'est déroulée le **samedi 2 juillet** à partir de 19h30, place de l'étang. Elle a connu un grand succès, au-delà des limites de la commune, **550 repas ayant été servis pour l'occasion**. La soirée était suivie de notre **bal en plein air** et d'un **feu d'artifice** qui a ravi petits et grands.

Verre de l'amitié

Le **vendredi 8 juillet à 18h**, **un verre de l'amitié en plein air a été offert par la commune** afin d'accueillir les nouveaux habitants. Monsieur le Maire en a profité pour présenter la réalisation des travaux en présence des conseillers départementaux **Christelle Radenac et Patrick Rodhain**, pour remercier **Laurence Irurzun**, architecte, pour son bénévolat dans l'élaboration des plans et sa négociation auprès du Bureau de Contrôle, et pour apposer une **plaque commémorative** sur notre salle communale. Un repas a ensuite été organisé pour les responsables des associations et le personnel communal afin de les remercier pour leur investissement au sein de la commune.



Pêche des jeunes

Une **journée d'initiation à la pêche** à destination des jeunes a été **organisée par le Comité des fêtes** le **samedi 3 septembre**, sur les bords de l'étang. Les plus petits ont pu pêcher, avec un peu d'aide, dans le lavoir pour leur plus grand plaisir. Une belle journée de pêche et de **découverte** à renouveler.

Initiation aux gestes qui sauvent

A l'initiative de la municipalité de La Madeleine Bouvet et des Sapeurs-pompiers de Bretoncelles, une **initiation aux gestes qui sauvent** a été proposée le **dimanche 6 novembre 2022** de 9h à 12h dans la salle polyvalente. Cette formation a été particulièrement appréciée et sera donc renouvelée. Un **défibrillateur** a pour rappel été installé sur l'un des murs extérieurs de la salle communale.



Au cœur du Comité des fêtes avec Bruno Lecomte

Bruno Lecomte, Président du Comité des Fêtes, répond à nos questions.



Depuis Combien de temps gères-tu le Comité des fêtes ?

Je suis arrivé à La Madeleine Bouvet depuis 2013 et je suis Président du Comité des fêtes depuis 2015. J'ai succédé à Catherine Meunier, qui est aujourd'hui **Présidente d'Honneur**, alors que le Comité recherchait un remplaçant. C'était une évidence pour moi car je sais que la vie d'un village passe aussi par ses **animations**.

Quelles sont tes missions au sein du Comité des fêtes ?

Je gère principalement l'**organisation humaine et logistique** notamment autour des 2 grands rendez-vous de l'année : le **vide-greniers** et la **soirée brochettes**. Mais le comité des fêtes ne se résume pas à son président, c'est avant tout un **collectif**, une équipe. Nous privilégions le **partenariat local** comme avec Les Prairies du Perche et la boulangerie de Bretoncelles.

Peux-tu nous en dire davantage sur les animations proposées par le Comité des fêtes ?

Notre vide-greniers qui existe depuis plus de 32 ans est un événement très attendu mais très exigeant car nous sommes sur le terrain dès 4h30 pour le placement des exposants. De plus, il y a la **restauration** et la **buvette** mais c'est valorisant car nous avons de bons retours du public. Il y a notre soirée brochettes avec un service assuré de 19h à 23h, suivi du **bal** et du **feu d'artifice**. Robert, notre **DJ** est aussi un habitué de ce rendez-vous. Et nous avons d'autres moments conviviaux tout au long de l'année comme le



Noël des enfants et son goûter, la **pêche des jeunes** et la participation aux activités et aux dons du **Téléthon**.

Comment fonctionne le Comité des fêtes ?

Nous avons un bureau composé de 5 membres et une dizaine de **bénévoles** qui sont essentiels au bon fonctionnement du Comité. Le conseil municipal nous aide aussi pour les grands événements. Nous sommes **autonomes** avec une **répartition des tâches** en fonction de la **disponibilité de chacun**. Nous réinvestissons régulièrement pour améliorer nos prestations : barnum, tables, bancs, friteuse. Il y a surtout un très **bon état d'esprit, de la convivialité et de l'entraide** au sein du Comité. Si vous avez envie de vous investir dans un groupe sympathique, venez nous voir pour essayer et en discuter !



Noël des enfants



Après plusieurs années d'absence, c'est le grand retour du **Noël des enfants organisé et offert par le Comité des Fêtes** (offert pour 1 accompagnant par enfant, 10 € par accompagnant supplémentaire). Rendez-vous le **dimanche 18 décembre 2022 à 14H** au Melrose, rue du Moulin Pley à Sablons Sur Huisne.

Le **spectacle** « raconte-moi Noël » sera **suivi d'un goûter avec le Père Noël**. Venez découvrir les histoires et chanson de cette nuit merveilleuse et laissez-vous emporter dans la magie de Noël au son de l'orgue de barbarie. Pour finir l'après-midi, un **cidre chaud sera offert** aux parents et accompagnateurs à l'occasion de l'après midi « **Noël à la Ferme de l'Aritoire** ».

COMITÉ DES FÊTES

Président : Monsieur Bruno LECOMTE
☎ 06 07 91 89 17
 Vide greniers le 1er dimanche de juin ;
 Soirée brochettes / bal et feu d'artifice le 1er
 samedi de juillet
 Pêche des jeunes
 Arbre de Noël des enfants

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

Présidente : Madame Martine TILLARD
☎ 07 85 80 54 11
 Animatrice : Madame Véronique GAREL
☎ 06 77 87 05 19
 Animations et Loisirs enfants à partir de 3 ans
 tous les mercredis de 14H30 à 16H30

PÊCHE À L'ÉTANG

La pêche est autorisée tous les jours du lever au coucher du soleil.

Fermeture particulière à 17H la veille des lâchers de truites.

Ouverture de la pêche le samedi 11 mars 2023.

Achat des cartes auprès du garde-pêche et à LA CASA DI PINOCCHIO
 Carte à l'année : 60€ / Carte à la journée : 7€

Lâchers de truites au fil de la saison

Merci à notre garde de pêche, Sylvain DASSÉ, pour son engagement !

PÊCHE À LA CORBIONNE

L'AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques)

Président : **Yves TOUBLET ☎ 06 80 56 87 40**

Achat des cartes auprès de l'AAPPMA, à LA CASA DI PINOCCHIO ou sur internet cartedepeche.fr

Carte à la journée : 13€

Carte à l'année réciprocité départementale : 80€

Carte interfédérale : 105€

Découverte moins de 12 ans : 7€ - carte mineur
 12/18 ans : 22€

Découverte femme : 36€

La bibliothèque communique !

Echanges annuels : 800 documents sont retournés à la Médiathèque Départementale de l'Orne située à Alençon. Vous trouverez un **nouveau choix**, pour les adultes comme pour la jeunesse !



Départ : **Patricia Boisdron** a rejoint notre équipe de bénévoles l'an dernier pour notre plus grand plaisir. Elle a eu le temps de se faire apprécier, de se montrer efficace et l'équipe, comme les adhérents, ont apprécié son relationnel. Malheureusement pour nous, elle quitte la région fin décembre pour rejoindre sa famille dans les Vosges. **Nous la remercions pour son engagement** et lui souhaitons le meilleur pour la suite. Nous en profitons pour rappeler que **nous serons heureuses d'accueillir d'autres bénévoles !**

Travaux : la bibliothèque a été fermée du 21 novembre au 11 décembre. Afin de maintenir des lieux d'échanges et d'accès à la culture, la **Médiathèque Départementale de l'Orne** subventionne 15% des travaux qui incluent notamment l'installation d'une pompe à chaleur, pour la bibliothèque communale mais également pour la maison mitoyenne mise en location par la mairie, et pour l'Association l'Ecole Buissonnière. Ces travaux, majoritairement d'isolation, permettront de faire d'**importantes économies d'énergie**.



Troc jardin : comme toujours, le troc jardin a été l'occasion d'une **belle journée de partage et de convivialité**. Bonne humeur et soleil étaient au rendez-vous dans l'échange de savoirs et savoir-faire, qui cette année encore a accueilli les **passionnés** de plantes et de nature.



La bibliothèque communique !

Le troc jardin a été aussi réuni des **artisans qui proposaient de l'initiation** : potier, vannier, apiculteur et nos fidèles façonneurs de nichoirs du SEL (Système d'Echange Local) de Senonches.



Au moment où nous bouclons cet article, nous apprenons avec tristesse le décès de **Rolande Bizot**. L'équipe présente ses très sincères condoléances à ses deux filles Eliane et Marie-Claire, ainsi qu'à toute la famille. Même après 90 ans, Rolande a gardé une **ouverture d'esprit, un esprit d'accueil et de partage, et avait toujours le sourire**. C'est l'image que nous en gardons. C'est beau de quitter ce monde en laissant ces souvenirs.

Nous vous rappelons que cette **bibliothèque/grainothèque est un lieu de partage gratuit**, un lieu de rencontre, ouverte à tous, y compris pour les résidences secondaires. Venez y inscrire vos petits-enfants, ils sont les bienvenus !

N'hésitez pas à nous faire part de vos **besoins ou suggestions** y compris par mail : bibliotheque.communedelamadeleinebouvet5@orange.fr

L'Equipe de bénévoles :

Aurore, Cathy, Eliane, Evelyne, Françoise, Martine, Patricia et Patricia



INFORMATIONS

Mercredi de 14H30 à 17H30
Samedi de 9H30 à 11H30

17, rue du Perche
61110 La Madeleine Bouvet

Anniversaire Céline Maheu

Céline Maheu est née le **30 novembre 1922** à Calais. Après avoir travaillé à l'Imprimerie Nationale à Paris, Céline s'est installée dans le Perche il y a 53 ans. **Céline a fêté ses 100 ans le mercredi 30 novembre 2022** et sa famille était réunie à ses côtés dans la salle polyvalente pour l'événement. Et quelle famille avec 2 petits enfants, 4 arrière petits-enfants et 4 arrière arrière petits enfants ! Céline a donc soufflé ses bougies sur le gâteau offert par la commune pour cette grande occasion, **entourée des siens, des élus de La Madeleine Bouvet et des membres de l'UNA**. Bravo à notre doyenne pour avoir gardé ce dynamisme. Son secret, elle nous l'a confié : toujours voir le bon côté de la vie, « la vie en rose » peut-être comme le chantait Edith Piaf. **Joyeux anniversaire, Céline !**



Repas des Aînés

Monsieur le Maire et son conseil municipal ont eu le plaisir d'organiser le **premier repas des Aînés** de leur mandat ! Un panier garni de bons produits locaux avait jusque-là remplacé le traditionnel repas, au regard de la situation sanitaire.

Le repas, préparé par l'équipe de **La Casa Di Pinocchio** a régalé les papilles de nos convives et le **service qui était assuré par les jeunes de notre commune** a été particulièrement apprécié par les invités. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication.

L'**animation musicale** a été assurée par **Virginie Berthou** qui a séduit l'assemblée par son **talent** et la **générosité** de sa prestation. Bravo !

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer un agréable moment et **féliciter** nos septuagénaires, nos octogénaires, nos nonagénaires ... mais aussi notre centenaire, Céline Maheu.

Il y a eu **des échanges**, des chansons, des danses, des rires, mais aussi **de l'émotion** quand Céline a chanté, « comme elle avait l'habitude de le faire lors des fêtes » ont murmuré avec nostalgie ceux qui avaient déjà eu le plaisir de l'entendre.

Un très beau **moment de partage** pour les 51 participants pendant lequel nous avons aussi eu une pensée pour ceux qui ne pouvaient être parmi nous. Vivement l'année prochaine !



Mairie de La Madeleine Bouvet

Ouverture de la mairie au public :

Le mardi de 14h à 16h30

Le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Téléphone : 02.33.73.94.14

Courriel : mairie.la.madeleine.bouvet@wanadoo.fr

Adresse : rue de la Grotte 61110 La Madeleine Bouvet

Site web : <https://lamadeleinebouvet.fr>



Les réunions du Conseil Municipal ont lieu le **premier vendredi de chaque mois**. Elles sont **ouvertes au public**. Les **comptes-rendus** des réunions sont consultables sur le **panneau d'affichage** extérieur de la mairie.

Dématérialisation des demandes d'urbanisme



De **nombreux travaux** (ravalement, construction, abri de jardin, clôture, changement de fenêtre, pose de panneaux solaires...) **doivent être autorisés par la commune** avant d'être réalisés.

Et bonne nouvelle, votre mairie est en mesure de recevoir vos demandes de **permis de construire de manière dématérialisée** ! Vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un **dossier directement en ligne** dans une démarche simplifiée et sans frais.

1 Sélectionner la commune concernée par votre projet

2 Sélectionner la démarche que vous souhaitez effectuer

[Vous êtes perdus ? Nous vous guidons vers la bonne démarche](#)

Les certificats



Certificat d'Urbanisme d'information



Certificat d'Urbanisme opérationnel

Les déclarations



Déclaration Préalable Maison Individuelle/ses annexes



Déclaration Préalable Complète



Déclaration Préalable Division

Les permis



Permis de Construire Maison Individuelle



Permis de Construire



Permis d'Aménager



Permis de Démolir

Pour cela, c'est très simple, rendez-vous sur :

<https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/CD61/> puis **créez un compte** ou **identifiez-vous**.

Choisissez ensuite votre **commune** et votre **démarche**. Une économie de papier, de frais d'envoi et de temps !

A noter qu'il est toujours possible de déposer vos demandes d'urbanisme en format papier à la mairie.

Réglementation du brûlage des déchets végétaux à l'air libre



Le brûlage des déchets végétaux à l'air libre qui émettent de nombreux composés toxiques est interdit à la suite de l'arrêté préfectoral n° 2350-22-00087 du 28 septembre 2022 qui le régit. Le **respect de ces dispositions est l'affaire de tous**, particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs, et toute infraction à l'arrêté expose les contrevenants à une **sanction** de deux ans d'emprisonnement et 75000 € d'amende.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez **contacter le service Eau et Biodiversité de la Direction départementale des territoires de l'Orne** au 02 33 32 50 46 ou **consulter l'arrêté** sur https://www.orne.gouv.fr/IMG/pdf/20220928_ap_brulage_cle0c1b11.pdf

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement



Le CAUE de l'Orne propose aux particuliers qui le souhaitent, de bénéficier d'un conseil architectural gratuit pour les **aider** à se poser les bonnes questions, **définir leur projet** en trouvant les solutions constructives et techniques les plus appropriées.

Les **architectes** du CAUE **conseillent, forment, informent et sensibilisent** à différents niveaux : tout acte d'aménagement, depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison, conseils aux particuliers dans leurs projets de construction, pendant ou avant l'instruction du permis de construire, du choix du terrain à l'insertion du bâtiment.

Car construire, aménager ou rénover un bâtiment pour sa future habitation représentent pour chacun, un investissement important. Réussir son projet personnel, c'est concilier budget, confort et fonctionnalité de l'espace de vie, performance énergétique et qualité architecturale. Cela nécessite une réflexion en amont afin de traiter les points fondamentaux comme le choix du terrain, l'implantation de la maison, une conception et une fonctionnalité adaptées aux futurs usagers, les techniques de construction, les modes de chauffage ou encore le choix des matériaux...

Ce service de **conseil** aux particuliers est **gratuit sur rendez-vous** au 02 33 26 14 14 ou contact@caue61.fr
CAUE de l'Orne 54, rue Saint Blaise 61000 ALENCON

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h. Tous les membres de **l'équipe du CAUE reçoivent ou se déplacent uniquement sur rendez-vous.**

Vous avez rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

- Un extrait du cadastre
- Un extrait du règlement du Plan local d'urbanisme (voir en mairie)
- Des photos du site localisant la parcelle dans son environnement rural ou urbain
- Le relevé du bâtiment existant pour une réhabilitation, dans la mesure du possible
- Les esquisses sommaires du projet et tous documents pouvant préciser les orientations souhaitées du pétitionnaire (revues, photos).

La conciliation, mode de règlement des litiges

En cas de **litige d'ordre privé** (troubles de voisinage, conflits propriétaire/locataire, créances impayées, malfaçons, difficultés à faire exécuter un contrat ...), vous pouvez faire appel au conciliateur de justice dont vous trouverez les coordonnées ci-contre.

La procédure de conciliation est gratuite, il s'agit d'une procédure simple et amiable. Elle ne requiert pas l'assistance d'un avocat, sauf souhait du justiciable et sauf cas particulier.



Monsieur Jean-Claude POIRIER

06.88.88.86.75

poirier.jeanclaudio263@orange.fr

Rappel des règles de civisme

TRI SÉLECTIF

Il est important que chaque foyer fasse l'effort de faire un tri dans **2 bacs** ou cartons différents (*verre, plastique et papier/carton*).

Déposez ces déchets dans les containers aménagés à cet effet sur la place de l'étang.

« **PLUS ON TRIE, MOINS ON ENFOUIT ET ON FAIT DES ÉCONOMIES** »

Il est interdit de déposer les objets encombrants dans les containers à poubelles et à côté.

Merci de respecter les riverains en utilisant les bacs de tris de 8H à 19H et en arrêtant le moteur de votre voiture et en éteignant votre radio.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de RÉMALARD est ouverte tous les jours sauf dimanche et fête :

Du 1^{er} avril au 30 octobre : 9H-12H30 et 13H30-18H
Du 2 novembre au 31 mars : 9H-12H30 et 13H30-17H

Elle accepte tous les types de déchets.

Renseignements : ☎ 02 33 83 07 43

RESPECT DU VOISINAGE

Un arrêté préfectoral fixe les heures légales des travaux bruyants*.

A savoir :

En semaine

de **08H30 à 12H00** et de **14H00 à 19H30**
pour les **professionnels**. de **7H00 à 20H00**

Samedi

de **09H00 à 12H00** et de **15H00 à 19H00**

Dimanche & jours fériés

de **10H00 à 12H00**

* Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteurs thermiques utilisés pour la tonte, taille, débroussaillage et coupe.

Les perceuses, meuleuses et disqueuses, etc. sont concernées.

Les animaux aussi

La loi s'applique aussi aux chiens qui ne doivent pas perturber le voisinage et ne doivent errer.

Les conseillers départementaux

Christelle RADENAC - Maire de Sablons sur Huisne

Patrick RODHAIN – Maire de Rémalard en Perche

Permanences :

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois à Sablons sur Huisne et le 4^{ème} mercredi à Perche en Nocé, de 17h30 à 18h30.



Maison de la Petite Enfance

PER'CHOUETTE

Espace multi accueil : crèche, halte-garderie
Relais assistantes maternelles

Rue Gustave Le Corre 61110 Condé sur Huisne

☎ **06 74 29 22 32**

Relai Assistantes Maternelles

☎ **07 81 80 32 39**

Office de Tourisme du Pays Rémalardais

Horaires d'ouverture :

Hiver du 1 octobre au 30 avril
9h30-12h30 tlj sauf mercredi, dimanche

Eté du 2 mai au 30 octobre
9h30-12h30 tlj sauf mercredi
samedi 9h30-12h30 et 14h30-17h30

☎ : **02 33 73 71 94**

Mail : o.t.p@orange.fr

www.tourisme-perche-remalardais.fr

NOUVEAUX
ARRIVANTS

Que vous soyez propriétaire ou locataire, **signalez votre arrivée** à la mairie.

TRAVAUX : VOS DÉMARCHES

Pour vos travaux (construction de moins de 20 m², modification, démolition, clôture, ravalement, volets, abattage d'arbres), vous devez déposer une déclaration préalable en mairie.

Pour les constructions de 20 m² et plus, vous devez déposer un permis de construire.

Les demandes sont instruites par le service d'urbanisme du Pays du Perche et, pour toute précision sur les règles applicables, vous pouvez consulter le PLUI (plan local d'urbanisme) en vigueur depuis 2020 sur le site de la Communauté de Communes Cœur du Perche.

Divers

Toute création d'entrée sur une parcelle, champ ou habitation, doit faire obligatoirement l'objet d'une demande en mairie.

L'entretien est à la charge du pétitionnaire ainsi que pour les ponts déjà existants

Le nettoyage des buses doit être effectué pour laisser libre l'écoulement de l'eau.

PAIEMENTS
TRÉSOR
PUBLIC

Vous pouvez désormais payer jusqu'à 300€ en espèces ou en carte bancaire les impôts, amendes, factures.

Dans certains bureaux de tabac :

Bar du commerce
A RÉMALARD,
Au coin de la rue

A La Bonne
Franquette
A LONGNY AU PERCHE

**LES SERVICES PUBLICS +
DU PERCHE**

C'est une aide de proximité pour :

**Dans les Mairies de
Bretoncelles,
Rémalard, Berd'huis,
Perche en Nocé**

- ✓ Être accompagné(e) dans les démarches auprès des différentes administrations
- ✓ Recevoir une réponse individualisée et être informée du suivi du dossier
- ✓ Être conseillé(e) sur les services publics et les démarches en ligne
- ✓ Constituer des dossiers administratifs

Michel Frebet

Hommage à Michel par son fils Daniel



Né le 2 juin 1940 à Alençon, **Michel Frebet nous a quittés le 18 novembre dernier dans sa 83^{ème} année.**

Michel a vécu les 30^{ères} années de sa vie à Laleu puis Le Mêle sur Sarthe, travaillant notamment à la laiterie. Marié en 1971 à Jocelyne, il a quitté l'Orne pour s'installer à Chartres et se rapprocher d'une partie de sa famille.

Michel aura 2 enfants, Daniel et Florence. Il sera ouvrier puis gardien de nuit pendant 25 ans à l'**usine Océanic**, alors haut lieu de la fabrication de téléviseurs en France. Il restera agent de sécurité après la fermeture du site industriel et ce jusqu'à la fin de sa carrière professionnelle en 2000.

A l'heure de la retraite, il revient dans l'Orne, sa terre natale, et à **La Madeleine Bouvet en 2007.**

Michel aimait la bonne chère et était un bon vivant. Il avait **plusieurs passions** : le cinéma muet, noir et blanc d'avant et d'après-guerre, les westerns et les films policiers. Mais aussi la boxe et Marcel Cerdan, les courses hippiques, les chansons d'Edith Piaf et de Jacques Brel. Au revoir Michel.

Rolande Bizot

Extraits des Hommages à Rolande d'Olivier Boulay et de Gérard Carpentier



Enfant du Pays, native de notre commune, Rolande Bizot est née le 2 décembre 1928 au « Noc du Bois ».

Rolande s'est beaucoup **investie dans la vie de notre village auprès de Jean**, son mari depuis 1945, **qui a occupé la fonction de Maire de la commune pendant 30 ans**, de 1971 à 2001. Elle était une **femme d'élite impliquée** et Jean, qui nous a quitté en 2002, a pu compter sur elle et sur son **soutien au quotidien.**

Rolande a également participé activement à la vie associative de notre commune, notamment au **Comité des Fêtes**, à la préparation des **Comices Agricoles**, des **Lotos**.

Elle s'est aussi occupée de notre **paroisse** avec sa kermesse annuelle. Et elle s'est particulièrement investie au « **Club des Toujours Jeunes** » dont elle a d'ailleurs exercé la **Présidence** pendant de nombreuses années.

Rolande Bizot nous a quittés le 14 novembre 2022 dans sa 94^{ème} année. C'est une mémoire de notre village qui s'en est allée mais nous n'oublierons pas Rolande.

Noël à la Ferme de L'Aritoire

C'est le **Noël à la Ferme de l'Aritoire** le dimanche 18 décembre, de 14h à 18h, avec des nouveautés pour cette édition 2022 :

- **Rencontre avec le Père Noël** dans le **studio photo** de David Commenchal, avec un nouveau décor toujours nature (1 photo par famille offerte)

- **Balades, parcours et câlineries avec les poneys** de Tous à cheval /Poney club du champ brulé

- **Atelier créations de Noël**

Et toujours :

- Les succulentes **crêpes** et le délicieux **jus de pomme chaud** avec Les Galettes d'Adèle

- **Les biquettes** qui vous attendent pour se faire bichonner

Et surtout, n'oubliez pas de passer par la boutique, il y aura de quoi faire le **shopping de Noël** : Tricots et confections en mohair, savons, cosmétiques, coffrets, produits locaux...

Venez découvrir **la boutique de Noël** à la Ferme de l'Aritoire tout le mois de décembre. Beaucoup d'idées cadeaux à offrir. Vous ferez en même temps une démarche locale, responsable, créative et de bien-être. Et pour suivre les **actualités**, abonnez-vous : Les Nouvelles de la Ferme de l'Aritoire sur www.fermedelaritoire.com

Casa Di Pinocchio

C'est nouveau et c'est à La Casa Di Pinocchio, la tête de veau s'invite dans vos assiettes le 1^{er} mercredi de chaque mois ! Pensez à réserver sur place au 4 rue de Paris à La Madeleine Bouvet ou au 02.33.85.55.50.

Les horaires : du lundi au jeudi, de 7h15 à 15h, et de 17h à 20h (hors janvier et février : voir l'info en +), vendredi et samedi de 7h15 à 15h et de 17h à 22h.

Formule buffet le midi (sauf le samedi)

Restaurant à la carte le vendredi soir et le samedi (midi et soir)

Pizzas et Burgers à emporter les soirs d'ouverture

L'INFO EN +

Votre restaurant, La Casa Di Pinocchio, fermera exceptionnellement à 15h le lundi, mardi et mercredi, en janvier et en février.



GAEC DE LA PELLERIE

Produits fermiers / vente à la ferme

Ouverture : Jeudi de 10h à 12h

Samedi de 10h à 12h puis de 17h à 19h

Adresse : La Pellerie 61110 La Madeleine Bouvet



Courriel : gaecdelapellerie@orange.fr

Site : www.normandiealaferme.com/fermedelapellerie

Téléphone : 02.33.83.05.71

Vente sur les marchés : Marchés de Longny Les Villages (mercredi matin), La Loupe (mardi matin), Senonches (vendredi matin) et Margon (vendredi après-midi)

Guillaume LALLEMAND

Services exploitations & travaux forestiers

Vente de bois de chauffage, piquets, lisses, tuteurs, palissades

Adresse : La Pestièrre 61110 La Madeleine Bouvet

Téléphone : 06.58.20.67.05



MINOTERIES GUIARD

Fabrications de farines boulangères

« La Fleurysette » et « La Baguette du Perche »

Farine Bio du Perche à découvrir en magasin

Adresse : La Bonne Chère 61110 La Madeleine Bouvet

Téléphone : 02.33.73.90.22

Site : www.lesminoteriesguiard.fr



ASTUS ECO

Vente aliments & accessoires chiens et chats – Toilettage – Education canine – Pension Canine - Promenades

Adresse : La Basse Perchetière 61110 La Madeleine Bouvet

Téléphone : 02 33 83 64 33 ou 06 71 49 45 51

Courriel : cpeducatif@gmail.com

Annabelle SECRETAIN

La fée des retouches

Retouches & Couture

Adresse : 25 place du Général de Gaulle 61110 Rémalard en Perche

Téléphone : 02.33.83.66.62

GÎTE DE LA DONNETTE

(8 à 12 personnes)

Téléphone :
06.77.71.36.88
ou
06.20.74.46.09

Courriel :
giteladonnette@orange.fr

Site :
www.gitedeladonnette.simplesite.com

Alain GUYON

Tous travaux – Peinture intérieure et extérieure – Parquet flottant – Divers bricolages

Paiement CESU

Téléphone : 02.33.73.47.81 ou
06.83.14.11.02

Cédric CHARIL

Création bois, Tailleur, Ponceur

Téléphone : 06.14.66.47.72

Courriel : ccharil66@gmail.com



SERVICES PUBLICS

Mairie de La MADELEINE BOUVET

☎ : 02 33 73 94 14
@ : mairie.la.madeleine.bouvet@wanadoo.fr

Ouverture : Mardi 14h – 16h30
Vendredi 10h – 12h et 14h - 16h

CDC Cœur du Perche

ZA St-Marc Ouest - 61110 Rémalard-en-Perche
☎ : 02 33 25 44 85

Gendarmerie - ☎ : 17

Permanences à Rémalard en Perche :

02 33 83 11 61

Le lundi et le vendredi de 8h à 12h

Permanences à Longny au Perche

02 33 83 11 56

Du lundi au samedi de 8h à 12 h et de 14h à 18h
Dimanche et jours fériés 9h à 12 h et 15h à 18h

Pompiers :

☎ : 18 ou 112 à partir d'un portable

Agence postale communale

Située à la mairie de Bretoncelles

☎ : 02 37 52 31 71

Ouverture : du lundi au samedi : 9h00 – 12h30

Syndicat de l'eau – Secrétariat ouvert le lundi
de 13h à 18h et le vendredi de 8h 30 à 12h

☎ : 02 33 73 52 42

Sous-préfecture Mortagne au Perche

1 Rue du Faubourg Saint-Eloi

61400 Mortagne-au-Perche

☎ : 02 33 80 61 61

Préfecture de l'Orne

39 Rue Saint-Blaise - 61000 Alençon

☎ : 02 33 80 61 61

Tribunal judiciaire – Alençon

Place Maréchal Foch - CS 70355-

61 014 ALENCON

☎ : 02 33 82 25 00

Conseil départemental de l'Orne

27 Boulevard de Strasbourg - 61000 Alençon

☎ : 02 33 81 60 00

Caisse d'allocations familiales 61

☎ : 0 810 25 61 10

SNCF TER CENTRE

☎ : 0 800 83 59 23 (N° VERT)

SANTE

URGENCE : SAMU ☎ : 15

MEDECINS :

Dr RICO à Bretoncelles : ☎ : 02 37 37 20 08

Dr VIARD à Rémalard : ☎ : 02 33 83 61 72

Dr FAURE à Condé sur Huisne : ☎ : 02 33 25 48 69

Dr GERMAIN à Bellou sur Huisne : ☎ : 02 33 83 89 89

NOUVEAU :

CENTRE TERRITORIAL DE SANTÉ

ZA Saint-Marc Sud, Rémalard-en-Perche.

☎ : 02 33 82 50 00

Ou Via le site de prise de rendez-vous en ligne :

CTS REMALARD à 61110, Rémalard en Perche-maiaa

Masseur-kinésithérapeute – Bretoncelles

Léa DEBRAY – ☎ : 06 81 34 45 37

Aurélien LEWALTER – ☎ : 02.37.37.90.41

Lundi, mercredi, jeudi : 9h00 – 12h30

Mardi, vendredi : 14h– 18h

Ostéopathe – Bretoncelles

Marine GERMOND – ☎ : 07 84 97 02 55

Lundi à vendredi 9h00 – 20h

Samedi : 9h00 – 12h

SSIAD (soins à domicile) : ☎ : 02 37 37 48 67

ADMR : ☎ : 02 33 83 72 10

UNA : ☎ : 02 33 85 30 50

Cabinet infirmière – Rémalard ☎ : 02 33 83 62 62

Cabinet dentaire – Rémalard ☎ : 02 33 31 97 09

Clinique vétérinaire – Rémalard ☎ : 02 33 83 65 65

PHARMACIES

HEDOUIN - Bretoncelles ☎ : 02 37 37 20 38

HAREAU - Rémalard ☎ : 02 33 73 72 31

TUFFAIN - Condé sur Huisne ☎ : 02 33 73 31 32

AMBULANCES – VSL – TAXIS

MALNUIT – Rémalard : ☎ : 02 33 83 56 56

CAILLON (taxis) – Bretoncelles : ☎ : 02 37 52 09 39

Infos COVID – 19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Violences faites aux femmes

Numéro d'appel 3919 ou Gendarmerie

Plusieurs mesures concrètes ont été mises en place pour lutter contre les violences faites aux femmes :

- **Suspension automatique de l'autorité parentale** du parent auteur d'un homicide conjugal ;
- Mise en place d'un **bracelet antirapprochement** destiné à assurer le contrôle à distance des conjoints ou ex-conjoints violents ;
- Création du **délit d'outrage sexiste** ;
- Création de **solutions de logement** et d'hébergement : contacter la préfecture de L'ORNE ou le Conseil Départemental

Enfance maltraitée

Il s'agit de la maltraitance commise sur un mineur par ses parents ou par des personnes de son entourage.

Par téléphone : 119

Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

(Appel gratuit et confidentiel) 24h/24 et 7 jours/7, le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone.

Vous pouvez également contacter les services du département : aide sociale à l'enfance (ASE 61) au 02.33.81.60.00 (hôtel du Département 61017 Alençon)

Procédure animaux

Vous avez perdu ou trouvé un animal : ces quelques conseils peuvent vous aider !

- **Placer des affichettes** surtout chez les commerçants
- **Appelez la gendarmerie** pour signaler
- **Appeler tous les vétérinaires** de la région (Rémalard en Perche, Mortagne au Perche, Margon)

Si vous avez trouvé un animal, le vétérinaire pourra gratuitement voire si l'animal est identifié ce qui permet de retrouver ses maîtres.

Faites également un signalement ou des recherches sur certains réseaux sociaux dédiés (PET ALERT, FILAPART...)

Si vous êtes témoin de maltraitance, quel que soit l'animal (chien, chat, équidé, animaux de ferme...), rendez-vous sur le site de la SPA-Grand refuge de Pervençères et décrivez la situation dans la rubrique « signalement ». Une équipe de délégués enquêteurs sera missionnée pour intervenir, l'anonymat des signalants étant absolument préservé.

Actes de cruauté envers les équidés

Numéro vert : 0 800 73 89 08

Ce numéro est accessible du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

GRAND REFUGE SPA DE PERVENCHERES - La Chevrie 61360 Pervençères - 02.33.83.08.66

A vos agendas

Vœux du Maire 2023



Rendez-vous le **dimanche 15 janvier 2023 à 15H30**.
Les traditionnels **Vœux du Maire** auront lieu à la salle communale.

Nous pourrons ainsi **échanger** autour du bilan de l'équipe municipale pour l'année écoulée, des projets en cours et à venir, et nous retrouver pour **déguster la galette des rois**.